

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 3 MARS 2016

Etaient présents : Patrick André, Caroline Arduin, Emmanuel Arduin, Brigitte Borel, Pascal Faure, Eliane Ferraro, Bernard Fine, Jean-Paul Fine, Laurence Fine, Olivier Fine, Santiago Funes, Olivier Garnier, Françoise Guillet, Joëlle Pons, Nicolas Pons.

Excusé : Henri Roux.

La première réunion du CA a pour but :

- 1) **point sur la création administrative de l'association** : Elle a été publiée dans le journal officiel du 20/02/2016.
- 2) **désignation des membres du bureau** :
Ont été élus à l'unanimité :
Nicolas PONS, Président,
Patrick ANDRE, Vice-Président,
Joëlle PONS, Secrétaire,
Laurence FINE, Secrétaire Adjointe,
Everest FUNES, Trésorier,
Caroline ARDUIN, Trésorière Adjointe.
- 3) **Procuration pour le compte bancaire** :
Il a été décidé, sur proposition du Président et adopté à l'unanimité, que la procuration pour l'ouverture du compte bancaire et pour les diverses opérations bancaires sera attribuée au Président, au Trésorier et à la Trésorière adjointe.
- 4) **budget prévisionnel** :
Un budget présentant les recettes et les dépenses prévisionnelles a été présenté. Ce budget sera notamment présenté pour la demande d'ouverture du compte bancaire. Il est joint à ce compte rendu.
Il est validé à l'unanimité.
- 5) **Procuration pour l'assurance – responsabilité civile** :
Le conseil d'administration mandate le président à démarcher diverses assurances et l'autorise à contracter auprès de la plus avantageuse.
- 6) **Point sur les adhérents (membres actifs, bienfaiteurs et honoraires)** :
Un tableau récapitulant les membres effectivement adhérents a été présenté.
Un travail de communication reste à faire.
Un prospectus présentant l'association, ses ambitions et ses travaux devra être préparé et distribué (tour des boîtes aux lettres, au club du 3ème âge, chez les commerçants ...)
Un entrefilet dans la gazette de la commune sera sûrement un bon moyen de faire connaître l'association. Il semble intéressant de cibler une communication particulière sur les descendants des derniers adhérents de la coopérative du moulin et des habitants du quartier de Sachas. Nicolas Pons, Caroline Arduin et Pascal Faure se chargent d'identifier tous ces descendants.
- 7) **Question sur l'adhésion à l'ADSCB** : Il est décidé à l'unanimité d'adhérer à l'ADSCB.
- 8) **Orientations de travail** :
Les réflexions suivantes sont émises en fonction du document qui a été distribué et qui se trouve en pièce jointe à ce compte-rendu.

NP JPT

Le CA décide d'adopter une vision ambitieuse avec l'objectif d'une réhabilitation complète par paliers et qui sera réévaluée au fur et à mesure.

Le 1er point à régler est celui d'obtenir officiellement l'autorisation des propriétaires d'une partie du terrain sur lequel est construit le moulin. Il s'agit d'Alexis TRAVAIL, ce dernier a donné son accord verbal. Une entrevue lui sera demandée afin d'obtenir une autorisation écrite. Une recherche sur le foncier doit également être entreprise le travail incombera au président et à la secrétaire adjointe.

En tout premier lieu, il faut retrouver les clés du cadenas qui verrouille la porte d'entrée. Laurence Fine propose d'aller faire une introspection à la mairie.

Un diagnostic de l'état actuel s'impose. Le président propose l'intervention d'une personne spécialisée et qui interviendrait bénévolement.

Un inventaire de l'immobilier est également indispensable. Françoise Guillet propose d'y participer avec Eliane Ferraro qui précise que la DRAC avait réalisé un relevé dans les années 80 qu'il serait intéressant de retrouver, elle se charge de prendre des contacts.

Le CA dit qu'il serait intéressant de prendre contact ou de visiter d'autres moulins de la région notamment Arvieux, Freissinières, le Casset, Cervières

En ce qui concerne les recherches historiques il apparaît que Daniel Gilbert possède un dossier à ce sujet. Un travail de terrain semble nécessaire afin de recueillir le témoignage de personnes ayant vu ce moulin fonctionner. Eliane Ferraro propose d'aider à la mise en place d'une trame de questions à poser.

Sécurisation du terrain et du bâtiment : Il est important et urgent dans un premier temps d'abattre les arbres qui menacent les murs du moulin, d'obstruer les ouvertures afin d'éviter d'éventuelles intrusions. Pour ces travaux Jean-Paul Fine, Bernard et Olivier Fine et Pascal Faure se proposent de les coordonner.

Pour les matériaux servant aux travaux il serait intéressant de voir si des entreprises pourraient faire un don. Pascal Faure précise qu'il peut fournir des tôles.

Dès les résultats du diagnostic, des travaux de renforcement pourront être entrepris.

Le centre montagne possède une salle pour les expositions. La commune nous a sollicité pour réaliser une exposition au mois de juillet. Cela serait très promoteur pour l'association. Un groupe de travail est constitué, composé de Françoise Guillet, Brigitte Borel, Olivier Garnier et Joëlle Pons.

De plus, il est décidé de réaliser une brochure d'information qui devra être disponible en juillet lors de l'exposition.

Pour les aspects financiers il semble difficile de solliciter une subvention de la commune pour l'année 2016. En revanche il convient de voir avec M le Maire si la mise à disposition de personnel, de matériel mais aussi la prise en charge des coûts d'impression de l'exposition sont possibles.

Certaines banques apportent des financements à des associations, ce qui pourrait être un critère de choix pour l'ouverture du compte.

Il est décidé de solliciter le député des Hautes-Alpes afin de pouvoir bénéficier d'une enveloppe financière dans le cadre de la réserve parlementaire. Nicolas Pons se charge de le contacter.

A 20 H 30 la séance est levée.

